

**REUNION DES PRESIDENTS DES CLUBS, DES COMITES
DEPARTEMENTEAUX
LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION**

Date : samedi 16 novembre 2019 de 14h à 17h

Lieu : Maison Régionale des sports TOMBLAINE

Comité directeur de la LGECO

Présents(es) : Virginie BLUM - Claudie GREVET - Noëlle HERGEL - Sylvie MARCHESIN - Chantal MAILLARD - Yves BOEHM - Cyril JOLY - Bernard LEMERCIER - Georges MAHLER - David MOLL

Présidents des comités départementaux et des clubs :

Comité départemental 54 : Philippe POGU
Comité départemental 51 : Virginie BLUM
Comité départemental 67 : Claude VOGT
Comité départemental 68 : Gilles BAGUERIEY
Comité départemental 88 : François LUTHRINGER

0801 - Orientation Sportive de Charleville-Mézières : représentant Virginie BLUM
5101 - Epernay Nature et Sport : représentant Virginie BLUM
5116 - Animation Sillery Orientation : Virginie BLUM
5402 - Scapa Nancy Orientation : représentant Philippe POGU
5407 - Sports Orientation Lunéville : Jocelyne LEMERCIER
5702 - CSAG Metz : Sylvie MARCHESIN
5703 - Tout Azimut Fameck : Céline LEMERCIER
6701 - Club Orientation Strasbourg Europe : représentant Christophe VILLAR
6707 - Ass. des Sports d'Orientation du Pays d'Erstein : André HALLOUARD
6709 - Ski Club Barr : représentant Pierre SCHWARTZ
6803 - Club Orientation Mulhouse : Mathieu HARNIST
6804 - Club Orientation Colmar : Martine WEISS
6806 - Club Orientation Buhl et Florival : représentant Yves BOEHM
8807 - Loisir Orientation Sanchey : Dominique ETIENNE
8809 - Hautes Vosges Orientation : François LUTHRINGER
8812 - O'Zone 88 : Jérémy VUILLEMARD

Non représentés :

Comité départemental 57
5413 - CO Piennes
5501 - SA Verdunois

Membres de la ligue

Présents(es) :

5407 - Sports Orientation Lunéville : Lucas CHAPELOT
6709 - Ski Club Barr : Christiane VOGT
6803 - Club Orientation Mulhouse : Mauricette JOLY

1. Ordre du jour :

1. Informations générales (nb licenciés, nb pass'o, bilan des courses 2019, subventions reçues)
2. Bilan et perspectives du GREF
3. Calendrier 2020
4. Avenir de la coupe GRAND EST
5. Evolution subvention CNDS
6. Point sur les déclarations CARTO à la BNF-FFCO
7. Divers

1. Introduction

Noëlle HERGEL, présidente de la Ligue LGECO, ouvre la séance, présente l'ordre du jour et remercie les nombreuses personnes présentes pour leur participation à cette réunion.

André François HALLOUARD, président de l'ASOPE, fait remarquer que l'élection de la présidente Noëlle HERGEL lors de l'AG du 23 février 2019 n'est pas valide juridiquement car la démission de Mathieu LEMERCIER n'est pas antérieure à cette élection. La LGECO prend note de cette remarque et le secrétariat fera la régularisation administrative.

2. Informations générales

Yves BOEHM présente le bilan des courses 2019 et la synthèse de 2016 à 2019. Plusieurs points sont à noter :

- Le nombre de courses régionales est en diminution (21 courses par rapport à une moyenne de 30 courses de 2016 à 2018).
- La participation est importante aux championnats de ligue.
- Pour les autres courses régionales, la distance est un facteur de choix de participation. Une distance de 150 km semble être la limite. Les champenois ne se déplacent pas en Alsace et les Alsaciens ne se déplacent pas en Champagne.
- Pour les courses en Champagne, la participation des clubs limitrophes (Hauts de France, Belgique, Ile de France) est importante.
- La participation est constante au niveau de la ligue sur les 4 dernières années. Elle est en baisse en 2019 sur le territoire alsacien en raison d'une faible participation aux deux sprints organisés par le COBF sur une seule journée. Elle est variable sur le territoire champenois en raison des courses programmées dans les autres ligues.

Yves BOEHM présente le bilan de l'évolution des licences (tous types de licences) de 2017 à 2019. Plusieurs points sont à noter :

- Une diminution sensible du nombre de licences 1044 en 2017 - 1011 en 2018 - 940 en 2019 (au 15/11/2019).
- Cette diminution concerne plus particulièrement les clubs qui ont le plus de licenciés.

Une discussion s'est engagée et plusieurs intervenants ont ébauché les raisons de cette diminution :

- Départ vers d'autres ligues
- Difficultés à conserver les jeunes (arrivée et départ des jeunes en groupe ; difficultés à les accompagner aux compétitions, renouvellement insuffisant)
- Sport chronophage

Pour répondre à ces interrogations Yves BOEHM va compléter le bilan des licences en faisant une analyse pour les jeunes de 18 ans et moins.

3. GREF

Claudie GREVET fait part des difficultés rencontrées pour trouver des volontaires pour encadrer les stages GREF et plus particulièrement des moniteurs qui prendraient la direction technique des stages. Certains jeunes se sont proposés mais il est nécessaire d'avoir des adultes possédant le permis de conduire.

Claudie GREVET fait remarquer que certains parents ont trouvé que le coût du GREF était élevé. Il serait important à l'avenir de pouvoir connaître les coûts réels des stages GREF afin de fixer le coût des prochains stages. Actuellement le coût d'un jour de stage est de 20 euros.

Concernant le stage du Portugal, en raison du manque d'un moniteur et d'encadrants et des difficultés d'organiser un stage à l'étranger, le comité propose d'annuler ce stage et de le remplacer par un stage en France. Aucune candidature n'ayant été présentée par les présidents des clubs, le stage est définitivement annulé.

Claudie rappelle le programme des prochains stages :

- Le regroupement du 23 et 24 novembre 2019 est organisé par le SCAPA et le SOL. Directeur du stage : Bernard LEMERCIER.
- Le regroupement du 1^{er} et 2 février 2020 est organisé par le COM : Directeur de stage Vincent FREY.
- En remplacement du stage du Portugal, le stage des vacances de février est fixé du samedi 15 février au mardi 18 février 2020. Ces dates ont été arrêtées par le comité pour permettre aux jeunes du GREF, déjà inscrits au Portugal pour le POM, de pouvoir y participer.
- Le stage des vacances de printemps est planifié du lundi 13 avril au vendredi 17 avril 2020 en Bourgogne, après les trois jours de Pâques en Bourgogne.
- L'intégration des jeunes du GREF au stage du THOLY, planifié du 24 au 28 août 2020.

Pour le bon déroulement du GREF, la ligue demande aux présidents de rechercher un moniteur diplômé ainsi que les encadrants (orienteur et logistique) nécessaires au fonctionnement de chaque stage. La ligue précise que pour le 15 décembre tous les stages prévus devront disposer d'un encadrement suffisant. A défaut, le GREF ne pourra pas continuer.

Céline LEMERCIER se propose comme moniteur pour le stage du Tholy.

Noëlle HERGEL s'interroge sur la poursuite du GREF si les clubs ne s'engagent pas plus.

Philippe POGU propose qu'à la fin de chaque stage, le responsable du stage fasse le bilan qu'il transmettra au responsable du stage suivant.

À la suite d'une remarque de Mathieu HARNIST sur le coût élevé du GREF, Noëlle HERGEL précise qu'en 2018 sur un coût total de 21 000 euros la ligue a pris en charge 11 000 euros. Les 10 000 euros restants sont pris en charge par les parents.

Christophe VILLAR demande pourquoi les jeunes faisant partie de l'équipe de France ne sont pas intégrés au GREF et précise que nous sommes la seule ligue qui procède ainsi. La ligue répond que cette règle prévaut depuis longtemps et que le GREF est un accès pour nos jeunes vers le haut niveau.

4. Calendrier 2020

4.1 Règle calendrier

La demande des clubs et des comités départementaux du territoire alsacien d'organiser deux régionales au CN le même jour ou de mettre les départementales au CN a été examiné lors la réunion du comité directeur de ce matin.

Le bilan des courses tend à montrer que 2 régionales organisées sur un même week-end et suffisamment éloignées n'impacteraient pas la participation à ces courses.

Le comité directeur de la ligue a voté pour « deux régionales au CN ». Cependant il rejette le fait de mettre une départementale au CN.

Le comité compte sur les clubs pour respecter un minimum de distance entre deux courses. Un bilan sera fait fin 2020 pour mesurer l'impact de cette décision.

4.2 Calendrier 2020

En fonction des demandes d'organisation faites par les clubs le calendrier provisoire a été élaboré et le calendrier a été passé en revue. Dans une première étape les championnats de ligue ont été attribués :

Championnats de Ligue

LD le 22/03/2020 CO STRASBOURG
MD le 29/03/2020 CO MULHOUSE
Sprint le 28/06/2020 ASO SILLERY
Relais mixte le 04/10/2020 CD68
Relais par clubs le 12/09/2020 O'ZONE
Nuit le 07/11/2020 O'ZONE
Relais par catégorie pas de candidat – non attribué

Régionales

Suite à l'attribution du CL de sprint à SILLERY le 28/06/2020, les dates du 20/06/2020 et 21/06/2020 sont devenues disponibles :
MD le 20/06/2020 HVO en lieu et place du 28/06/2020
LD le 21/06/2020 CO COLMAR

Les autres régionales ont été validées aux dates proposés par les clubs.

Date AG

La date de l'AG a été fixée au samedi 29 février 2020 à 14h. Lieu : Maison Régionale des sports à TOMBLAINE. En raison de la disponibilité de la salle, cette AG n'a pas pu être fixée plus tôt.

La ligue a demandé une dérogation à la FFCO car l'écart des dates entre l'AG de la FFCO et l'AG de LGECO n'est pas réglementaire.

Balises de couleurs

Passage des balises de couleur sur le territoire lorrain SO LUNEVILLE et LO SANCHEY à la même date 18/04/2020. Attribué au SO LUNEVILLE.
Passage des balises de couleur CD67/CD68 est prévu en octobre 2020

Le calendrier validé lors de la réunion est à transmettre rapidement pour vérification par les clubs.

Rappel de la règle : 2 experts par course régionale organisée

5. Avenir de la coupe GRAND EST

Cyril JOLY évoque les difficultés à récupérer les résultats et plus particulièrement le fichier des organisateurs.

La question posée est-ce que la coupe GRAND EST présente un intérêt. Un tour de table montre que pour la majorité des clubs la coupe GRAND EST ne représente pas d'intérêt. Pour certains clubs elle représente surtout un intérêt pour les jeunes.

Dominique Etienne propose que la coupe GRAND EST ne prenne en compte que les championnats de ligue.

En fonction des avis émis par les clubs, la décision sera prise au prochain comité directeur de la ligue.

6. Evolution subvention CNDS

Yves BOEHM fait le point sur l'évolution de la subvention CNDS. Pour rappel le CNDS est remplacé par l'agence du sport. A partir de 2020 pour toutes les fédérations sportives la subvention sera attribuée par l'Agence Nationale du Sport aux fédérations. La FFCO est en train de définir les règles de répartition et les critères d'attribution de ces subventions à partir des dossiers faits par les ligues, les CD et les clubs.

8. Point sur les déclarations CARTO à la BNF-FFCO

Bernard LEMERCIER rappelle au président de HVO que la carte du CFC n'a pas fait l'objet d'une déclaration de réalisation de carte à la FFCO-BNF.

Bernard LEMERCIER rappelle également la procédure « cartographie ».

André François HALLOUARD, président de l'ASOPE, intervient au niveau des cartes de course d'orientation, qui à son sens font partie intégrante du patrimoine intellectuel. Il précise que les clubs peuvent les déclarer directement à la BNF, car à son avis le passage par la FFCO n'est pas une obligation.

L'enrichissement de ce patrimoine est source à obtenir plus de subventions.

9. Questions/remarques

Question du CO MULHOUSE (président Mathieu HARNIST) :

« La réglementation de la FFCO ne prévoit pas l'obligation d'un contrôleur extérieur à la structure organisatrice. Nous proposons de maintenir cette contrainte supplémentaire pour les championnats de ligue, même si le dernier championnat de ligue de sprint qualificatif pour les CF a montré que cela n'est pas un gage d'une course sans problème (tracé beaucoup trop long, définition de postes hasardeuses, partie du circuit difficilement lisible, poste à des angles de clôture marqués infranchissables mais accessible des deux côtés). Pour les autres courses nous proposons le strict respect du règlement de la FFCO ».

Claude VOGT fait remarquer que le CCR interne au club ne posait pas de problèmes en son temps à la ligue d'Alsace. C'est avant tout la compétence des experts qui est importante.

La ligue reste sur sa position des années précédentes et précise que règlement actuel continue à s'appliquer.

Experts : Bernard LEMERCIER questionne sur la formation d'experts dans les territoires alsaciens et Champenois. Claude VOGT répond qu'il n'y a pas de besoin à ce jour sur le territoire alsacien. Le nombre d'experts actifs est en diminution. Il devient nécessaire de former de jeunes experts. Une formation de mise à niveau des experts en fonction des nouvelles normes est nécessaire.

Noëlle HERGEL remercie les participants de l'intérêt qu'ils ont manifesté et de la richesse des débats. Il invite tous les participants(es) au verre de l'amitié.

Noëlle HERGEL
Présidente



Yves BOEHM
Secrétaire

